

Toulouse, le 04 Novembre 2025

Arrêté n° A97-2025

portant mise en service d'un réseau d'eau potable rue de la poste à Ondes

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L 1331-1 et suivants du Code de la Santé Publique ;

Vu le Règlement Intérieur du Service d'Assainissement Collectif du 10 décembre 2018 ;

Vu les statuts de RESEAU31 ;

Vu les compétences transférées par la commune de Ondes en matière d'eau potable ;

Vu le marché de travaux n°066P2024 notifié à l'entreprise ETPM;

Considérant que le montant des travaux n°31403-14 « Renforcement réseau AEP rue de la poste » sur la commune de Ondes s'établit à 337 377.70 € HT ;

Considérant que la maîtrise d'œuvre de cette opération a été assurée par NALDEO;

Considérant que les travaux de renforcement de réseau AEP sur la commune de Ondes (OP n°31403-14) ont été réceptionnés le 27/06/2025 sans réserve ;

Considérant que les travaux ont consisté à réaliser :

- Création d'un réseau AEP sur 525 ml en fonte DN 125 et 70 ml en DN 100
- Raccordement de 73 habitations existantes en PE
- Déplacement de 39 niches AEP en domaine public

Arrête

Article unique : La mise en service du réseau AEP sur la commune de Ondes rue de la poste est fixée à compter de la date de l'arrêté ;



Patrice LAGORCE
Vice-Président